

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE BOUMERDES
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DELLYS

NIF : 40801600003506100102

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE
N° 03/2026

L'Etablissement Public Hospitalier de Dellys –Wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales portant **l'Acquisition Des Equipements Médicaux, pour l'Année 2026 ; Répartis en lots comme suit :**

- **Lot N° 01 : OUTILLAGE MEDICAL**
- **Lot N° 02: MOBILIER MEDICAL**
- **Lot N° 03: MATERIEL MEDICAL**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

- **Références professionnelles :** justifier de **02 Attestations de bonne exécution** ou plus relatives aux exercices des **cinq (05)** dernières années, délivrées par un maître de l'ouvrage public, valorisée et de même nature que l'objet du lot ou tout autre terme équivalent d'un montant minimum de Deux Millions Dinars (**2 000 000,00 DA**) pour chaque attestation pour les lots **01** et **02** et Six Millions Dinars (**6 000 000,00 DA**) pour lot **N°03**.
- **Un chiffre d'affaire supérieur ou égale à Six Millions Dinars (6 000 000,00 DA)** calculé sur la moyenne des trois dernières années, sur présentation des bilans comptables visé par les services des impôts.
- **Capacité professionnelle :**
Titulaire d'un agrément du ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, « en cours de validité », justifiant son statut de fabricant, importateur, distributeur (grossiste).

Les intéressés par cet appel d'offre, peuvent se rapprocher de la direction de l'établissement public hospitalier de Dellys, pour retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de Deux mille dinars algériens (**2.000,00 DA**) auprès du régisseur de l'EPH de DELLYS, représentant les frais de documentation.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et les articles 17 et 47 de la loi N° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et les articles **47-48** de la loi N° **23-12** du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Les dossiers de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**dossier de candidature**», «**offre technique**» ou «**offre financier**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée, cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» ainsi que les mentions exclusives suivantes.

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

N° 03 /EPH/Dellys/2026

Portant l'Acquisition Des Equipements Médicaux Au Profit De l'Etablissement Public Hospitalier de Dellys. Pour l'année 2026 , Repartie comme suit :

- **Lot N° 01 : OUTILLAGE MEDICAL**
- **Lot N° 02: MOBILIER MEDICAL**
- **Lot N° 03: MATERIEL MEDICAL**

Adresse : ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DELLYS

Cité les Jardins Délyys, Wilaya de Boumerdes

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

1- Le dossier de candidature contient : doit être insérée dans une enveloppe à part, bien fermée

- ❖ Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1. Une déclaration de candidature rempli, datée et signée par le soumissionnaire (selon modèle joint au présent cahier des charges).

2. Une déclaration de probité ; rempli, signé, paraphé et daté selon modèle joint au présent cahier des charges.

- ❖ Conformément à l'article n 69 de décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public.

- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

1. Copie Statut pour les sociétés.

2. Copie de l'extrait de Registre de commerce électronique.

3. Copie d'attestations de dépôt de comptes sociaux CNAS, CASNOS.

4. Extrait de rôle et carte fiscal.

5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

6. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants en cour de validité.

7. Capacités professionnelles : (copie conforme d'Agrément en cour de validité, délivré par le Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique en statut de fabricants, importateurs et distributeurs et certificat de qualité, le cas échéant).

8. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans de trois dernières années et les références bancaires.

9. Capacités techniques : moyens humains, matériels et références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution pour les cinq (05) dernières années.

- 10- Casier judiciaire.

2- L'Offre technique contient : doit être insérée dans une enveloppe à part, fermée

- ❖ Conformément à l'article 67 alinéa 02 et l'article 125 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1. Déclaration à souscrire rempli, datée et signée par le soumissionnaire (selon modèle joint au présent cahier des charges) ;

2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique et notamment :

- Mémoire technique.

3. Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « Lu et accepté ». (la mention lu et accepté doit être manuscrite).

3-L'Offre financière contient : doit être insérée dans une enveloppe à part, fermée.

- ❖ Conformément à l'article 67 alinéa 03 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1. Lettre de soumission selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges rempli, signé et daté.

2. Bordereaux des prix unitaires repli, signé et daté par le soumissionnaire.

3. Détail quantitatifs et estimatifs de l'offre rempli, signé et daté par le soumissionnaire.

4. La Récapitulatif.

- ❖ Conformément à l'article 66 alinéa 03 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et deux journaux national et sur la presse électronique .

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 au siège de l'Etablissement Public Hospitalière de Dellys (Bureau des marchés publics).

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une durée de trois mois (90 jours) à compter de la date du dépôt des offres.